



**Municipalité de Hampden**

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de  
Hampden tenue le mardi 3 mai 2022 au Pavillon à 19 h.**

**Sont présents :**

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

**Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

**#1**

**Ouverture de la séance**

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 2022-05-049 Adoption de l'ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal 5 avril 2022**
  - 3.1 Suivi au procès-verbal
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapport de la direction générale**
- 6. Rapport du service incendie, voirie et urbanisme**
- 7. Période de questions par courriel et téléphone**
- 8. Approbation des salaires et des comptes**
- 9. Correspondance et suivi**
  - 9.1 Règlement permis et licences
  - 9.2 Prix pour mur rétractable au Pavillon
  - 9.3 Activité arbres (suivi)
  - 9.4 Promotion concessionnaire

- 9.5 Rencontre incendie avec comité Hampden (suivi)
- 9.6 Vacances Directrice générale
- 9.7 Demande des Loisirs Hampden/Scotstown au service incendie, pour la Saint-Jean (Chantal Langlois)
- 9.8 Carte topographique du canton de Hampden (Monique Scholz)
- 9.9 Canadien Pacifique – application d’herbicides pour entretien annuel
- 9.10 Regroupement incendie (suivi)
- 9.11 Certification Ami du ciel étoilé
- 9.12 Attestation formation comportement éthique
- 9.13 Résolution pour retrait de la ville de Scotstown du regroupement incendie
- 9.14 Entente de service avec l’autorité 9-1-1 de prochaine génération
- 9.15 Achat groupé concernant des appareils afficheurs de vitesse ainsi que de panneaux de signalisation préventifs appelés "Silhouettes"
- 9.16 Semaine de la sécurité civile du 1er au 7 mai 2022

## **10. Résolutions**

- 10.1 Autorisation pour frais de publication pour le regroupement incendie
- 10.2 Nomination maire suppléant à la MRC
- 10.3 Adoption du Plan de développement 2022-2025 Société de développement Scotstown- Hampden
- 10.4 Modification de la résolution 2022-04-036—Nomination équipe de développement local et mandats
- 10.5 Programme d’aide à la voirie locale PPA-CE
- 10.6 Don pour décès de la mère du directeur incendie
- 10.7 Dépôt d’audit de conformité- Rapport financier

## **11. Avis de motion**

- 11.1 Avis de motion et dépôt de projet du règlement 106-2022, modifiant le règlement 88-2018— Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux du canton de Hampden.
- 11.2 Avis de motion et dépôt de projet du règlement 107.2022, modifiant le règlement 101-2021—décrétant les frais de déplacement des élus.
- 11.3 Avis de motion et dépôt de projet du règlement 108-2022, modifiant le règlement 81-2017— relatif aux dérogations mineures

## **12 Varia**

-

## **13 Période de questions**

## **14 Levée de la séance**

Il est proposé la conseillère Lisa Irving et résolu à l’unanimité des membres présents que l’ordre du jour soit et est adopté.

**Adoptée**

#3 2022-05-050 **Adoption du procès-verbal du 5 avril 2022**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 5 avril 2022, et qu'ils en ont pris connaissance ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé, le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2022, soit adopté tel que présenté, avec les correctifs nécessaires et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

**Adoptée**

**3.1 Suivi au procès-verbal**

#4 **Rapport du maire**

#5 **Rapport de la Direction générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois d'avril 2022 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 **Rapport du service incendie, voirie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois d'avril 2022 du service incendie par le chef pompier Daniel Beaudesne, celui du service de voirie par le directeur Bruce Saint-Laurent ainsi que le rapport mensuel du service d'urbanisme par Fernando Rosas que les élus ont préalablement consultés avant la séance, à l'exception du rapport de l'urbanisme.

#7 **Période de questions**

- Aucunes

#8 2022-05-051 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil 11 804,66 \$ pour les déboursés 2022000100 à 202200129.

**QUE** le conseil prend connaissance des salaires de 13 255,14 \$ pour les déboursés : # 202200099 à # 202200130

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

**Adoptée**

#9

## **Correspondance et suivis**

- 9.1 Règlement permis et licences
- 9.2 Prix pour mur rétractable au Pavillon
- 9.3 Activité arbres (suivi)
- 9.4 Promotion concessionnaire
- 9.5 Rencontre incendie avec comité Hampden (suivi)
- 9.6 Vacances Directrice générale
- 9.7 Demande des Loisirs Hampden/Scotstown au service incendie, pour la Saint-Jean (Chantal Langlois)
- 9.8 Carte topographique du canton de Hampden (Monique Scholz)
- 9.9 Canadien Pacifique – application d’herbicides pour entretien annuel
- 9.10 Regroupement incendie (suivi)
- 9.11 Certification Ami du ciel étoilé
- 9.12 Attestation formation comportement éthique
- 9.13 Résolution pour retrait de la ville de Scotstown du regroupement incendie
- 9.14 Entente de service avec l’autorité 9-1-1 de prochaine génération
- 9.15 Achat groupé concernant des appareils afficheurs de vitesse ainsi que de panneaux de signalisation préventifs appelés "Silhouettes"
- 9.16 Semaine de la sécurité civile du 1er au 7 mai 2022

#10

## **Résolutions**

### **10.1 2022-05-052 AUTORISATION POUR FRAIS DE PUBLICATION POUR LE REGROUPEMENT INCENDIE**

**ATTENDU QUE** le regroupement en incendie des municipalités de Chartierville, La Patrie et le canton de Hampden font publier une offre d’emploi dans le but de l’embauche d’un directeur administratif en incendie;

**ATTENDU QU’IL** y a certains frais pour les publications, et que le total de ces frais sera partagé à parts égales entre les trois municipalités concernées;

Il est proposé par la conseillère Monique Scholz et résolu à l’unanimité des membres présents, d’autoriser les dépenses de publication de 550 \$ pour la publication sur le site de l’ACSIQ (association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec) et le montant de 350,67 \$ pour la publication dans le journal du Haut-Saint-François.

**Adoptée**

### **10.2 2022-05-053 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR SIÉGER À LA MRC DU HAUT-SAINT- FRANÇOIS**

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand et résolu à l’unanimité des membres présents, de nommer la conseillère Lisa Irving à titre de maire suppléant pour siéger à la MRC du Haut-Saint-François.

**Adoptée**

#10.3 2022-05-054 **ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
2022-2025 DE LA SDSH (SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT DE SCOTSTOWN ET HAMPDEN)**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du canton de Hampden a déposé le Plan stratégique de développement pour les années 2022-2025 de la SDSH;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan soumis à l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux, est conforme aux exigences de la Politique d'investissement que la MRC a adopté pour le Fonds régions et ruralité, volet II local;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan tend à contribuer aux orientations de la MRC en matière de développement local et économique;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le Plan stratégique de développement de la SDSH pour les années 2022-2025, déposé par la municipalité soit accepté.

**Adoptée**

#10.4 2022-05-055 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2022-04-036 —  
NOMINATION ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT ET  
MANDAT**

**ATTENDU QUE** nous avons passé une résolution : 2022-04-036 à la séance du conseil d, 5 avril dernier;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu une assemblée générale de la Société de développement Scotstown/Hampden le 21 avril 2022;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'assemblée annuelle de la SDSH, certaines personnes ne sont plus sur le comité et que certains postes ont changé;

**EN CONSÉQUENCE**, voici la nouvelle résolution avec les changements apportés, mentionnés ci-dessous;

**ATTENDU QUE** l'accès au Fonds Régions et Ruralité volet II local exige la mise en place d'une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- Servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens et l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux;
- S'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;
- S'assurer de la mise à jour du plan d'action local et de sa connexion avec la vision et le plus possible avec les plans d'action présentés aux pages 2 et 3;
- S'assurer de la réalisation du plan d'action local;
- S'assurer que les plans d'action déposés respectent les conditions d'accès au FRR du volet II.

**ATTENDU QUE** l'équipe de développement locale est minimalement formée d'un(e) élu(e), d'un(e) citoyen(ne), de la direction générale et, le cas échéant, de l'agent de développement local (SDSH);

**Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer les personnes qui composent désormais l'équipe de développement local ;**

**Lisa Irving: Présidente**  
**Chantal Ouellet : Vice-présidente**  
**Claire Bouffard: Secrétaire**  
**Marc-Olivier Désilets: Trésorier**  
**Maxime Désilets: Conseiller à la ville de Scotstown**  
**Marine Kohler: Administratrice**  
**Gérald Ostiguy : Administrateur**

Adoptée

**#10.5 2022-05-056 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PPA-CE**

**CONSIDÉRANT** que les sommes ont été octroyées aux circonscriptions pour le programme d'aide à la voirie locale 2022-2023, que nous avons reçu l'annonce le 21 avril 2022, par courriel;

**ATTENDU QU'UNE** demande au montant de 60 000 \$ a été faite le 2 mai 2022 (date limite) pour des changements de ponceaux, rechargement de chemin et reprofilage de fossés;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et adoptée à la majorité des membres présents, que la demande au montant de 60 000 \$ soit demandée.

Adoptée

**#10.6 2022-05-057 DON POUR DÉCÈS DE LA MÈRE DU DIRECTEUR INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la mère du directeur incendie est décédée en avril 2022;

Il est proposé la conseillère Maryse Briand et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil offre un don de 50 \$ en guise de sympathie à Diabète Québec.

Adoptée

**#10.7 2022-05-058 DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ DES RAPPORTS FINANCIERS, DÉPÔT DU RAPPORT DE CONFORMITÉ SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET LE RAPPORT DE CONFORMITÉ PTI (PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2023)**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du rapport d'audit de conformité des rapports financiers publiés par la commission municipale du Québec reçu le 21 janvier 2022, et déposé au conseil municipal lors de la séance régulière du 5 mai 2022 et adhère à la recommandation et aux mesures pour se conformer aux dispositions législatives;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du rapport de conformité adoption du budget publié par la commission municipale du Québec reçu le 30 novembre 2021, et

déposé au conseil municipal lors de la séance régulière du 5 mai 2022 et adhère à la recommandation et aux mesures pour se conformer aux dispositions législatives;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du rapport de conformité PTI (plan triennal d’immobilisation 2021-2023) publié par la commission municipale du Québec reçu le 25 novembre 2021, et déposé au conseil municipal lors de la séance régulière du 5 mai 2022 et adhère à la recommandation et aux mesures pour se conformer aux dispositions législatives;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l’unanimité des membres présents, que le conseil accuse réception du rapport financier ainsi que de rapport d’audit de conformité

**Adoptée**

**#11      Avis de motion**

**#11.1      AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU  
RÈGLEMENT 106-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 88-  
2018— CODE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES  
EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU CANTON DE HAMPDEN**

Le conseiller Martin Turcotte donne avis de motion et dépôt de projet du règlement 106-2022, modifiant le règlement 88-2018— Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux du canton de Hampden.

**#11.2      AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU  
RÈGLEMENT 107-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
101-2021—DÉCRÉTANT LES FRAIS DE DÉPLACEMENT  
DES ÉLUS DU CANTON DE HAMPDEN.**

La conseillère Maryse Briand donne avis de motion et dépôt de projet du règlement 107-2022, modifiant le règlement 101-2021— décrétant les frais de déplacement des élus du canton de Hampden.

**#11.3      AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU  
RÈGLEMENT 108-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 81-  
2017—RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES**

**Reporté**

**#12      Période de questions**

Aucune

#13 2022-05-059 **Levée de séance**

À 20 h 59, Maryse Briand propose la levée de la séance

**Adoptée**

---

Bertrand Prévost,  
Maire

---

Manon Roy,  
Directrice générale et greffière-trésorière